



Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

50 Rue du Docteur SAUVAT
63500 ISSOIRE
Tél : 06 51 12 57 02
Mail : ahqh.issoire@gmail.com

Inscription au Vide-Greniers

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Immatriculation véhicule :

Tarif : 8€ par emplacement

Nb emplacement de 5m sur 3m (équivalent à 2 places de parking)

Total €

Documents à fournir :

- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Chèque à l'ordre de AHQH (sur rdv ou dans la boîte de l'association)
- Attestation sur l'honneur

La validation des inscriptions ne se fera qu'après réception des paiements à l'adresse de l'association ci-dessus.

- Je certifie avoir une assurance responsabilité civile
- Je reconnaiss avoir lu et accepté le règlement de l'évènement

Date

Signature

Lieu des évènements : PARKING DU COQ HARDI , Boulevard François Mitterrand, ISSOIRE



Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

50 Rue du Docteur SAUVAT
63500 ISSOIRE
Tél : 06 51 12 57 02
Mail : ahqh.issoire@gmail.com

Règlement Intérieur pour les Exposants

1. **Inscription** :

- Tous les exposants doivent s'inscrire à l'avance auprès de l'organisateur.
- Les frais d'inscription doivent être payés avant la date limite indiquée.
- Un emplacement par artisan avec un numéro de Siret.

2. **Installation des Stands** :

- Les stands doivent être installés pas plus de 2h avant le début de l'événement.
- Chaque exposant est responsable de l'installation et du démontage de son stand.

3. **Vente des Articles** :

- Seuls les articles d'occasion peuvent être vendus lors du vide-grenier (ce n'est pas le cas pour le marché artisanal).
- La vente de produits alimentaires est interdite, sauf autorisation spéciale de l'organisateur.
- La vente de produits illicites et de contrefaçon est interdite.

4. **Sécurité** :

- Les exposants doivent veiller à la sécurité de leurs stands et des articles exposés.
- Il est interdit de laisser des objets dangereux à portée du public.

5. **Propreté** :

- Les exposants doivent maintenir leur espace propre et disposer des déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- À la fin de l'événement, chaque exposant doit nettoyer son espace et emporter ses invendus.

6. **Comportement** :

- Les exposants doivent adopter un comportement respectueux envers les visiteurs et les autres exposants.
- Toute forme de harcèlement ou de comportement inapproprié sera sanctionnée.

7. **Responsabilité** :

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage des articles exposés.
- Les exposants sont responsables de leurs propres assurances (voiture et responsabilité civile). Elles devront être valables le jour de l'événement.

8. **Annulation** :

- En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

9. **Organisation** :

- En cas de départ prévu plus tôt, avertir les organisateurs pour qu'ils puissent prévoir un emplacement approprié.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez vous connecter sur notre page Facebook
<https://m.facebook.com/p/Ahqh-Association-Quartier-H%C3%B4pital-Issoire-100088713008465/> ou sur notre site <https://ahqh-issoire.fr>

Date

Signature

Lieu des évènements : PARKING DU COQ HARDI , Boulevard François Mitterrand, ISSOIRE